

APPEL À PROJETS

Conception et réalisation

du Village du FARSe 2026

I. Présentation du festival

Le Festival des Arts de la Rue de Strasbourg existe depuis plus de 10 années. Il est l'un des événements fort de la politique événementielle estivale strasbourgeoise. Gratuit et ouvert au plus grand nombre, le FARSe propose une programmation fédératrice et accessible, permettant ainsi de redécouvrir la ville par le biais des arts de la rue.

Le FARSe se déroule sur 3 jours, **du vendredi 28 août au dimanche 30 août 2026**, au centre-ville de Strasbourg (grande île et quartiers périphériques).

Le FARSe est organisé en régie directe par la Ville de Strasbourg et coordonné par la Direction Evénements. L'équipe du projet est constituée d'une chargée de projet, accompagnée d'une direction artistique et d'une direction technique, qui seront les interlocuteurs du porteur du projet du Village du FARSe.

Le Village du FARSe s'est déjà installé en 2024 et en 2025 à la Manufacture des Tabacs. Il s'agit aujourd'hui de renforcer et d'amplifier ce lieu convivial et festif.

Cet appel à projet vise à confier à un prestataire, la conception et à la réalisation du Village du FARSe 2026.

II. Présentation du Village du FARSe

Pour accompagner l'expérience des publics durant le festival, un Village du FARSe est installé sur le site de la Manufacture des Tabacs, rue de la Krutenau.

Ce lieu a trois fonctions :

- lieu de vie pour les publics avec des animations, de la restauration par les acteurs installés et un point d'information sur la programmation du festival,
- base opérationnelle du festival pour les bénévoles,
- lieu de restauration des artistes et des équipes du festival.

Le Village du FARSe concourt aux objectifs suivants :

- Proposer un lieu de convivialité aux publics, festif et animé, qui prolonge l'expérience du festival pour les publics hors des temps de programmation.
- Rassembler en un seul lieu différents besoins des publics (restauration, zone de repos et d'information) et de l'organisation du festival (catering, QG des bénévoles) pour créer des espaces de rencontres informels entre publics, artistes et organisation.
- Visibiliser sur le site de la Manufacture des Tabacs la présence temporelle du festival (principe de transformation visuelle temporaire) et mettre en lumière un site architectural récemment réhabilité.
- Créer des partenariats et des connexions entre le festival et les acteurs économiques présents sur site, qui proposent services et prestations durant toute l'année.

Le Village est actif de 15h à 00h le vendredi, puis de 12h à 00h le samedi et le dimanche.

Il comprend 2 espaces (voir plan en annexe) :

- Une Cour des Magnolias (activités principalement diurnes)
- Une Cour des Cigarières (activités principalement nocturnes)

III. Cahier des charges

L'appel à projet « Village du FARSe 2026 » sollicite un prestataire pour la réalisation d'un lieu de convivialité et de festivité à destination des publics du festival dans l'ensemble de la Manufacture des Tabacs.

Il est attendu un projet proposant :

- **Une scénographie de l'espace** pour le weekend du festival avec des éléments de décorations, une scénographie diurne et/ou nocturne, permettant la mise en valeur du site de la manufacture sous l'identité du FARSe ;
- **Des animations proposées sur le site du Village** : accessible au plus grand nombre, par différents publics, de tout âge, de différentes typologies, et selon différentes temporalités de la journée. Ces animations, dédiées à l'espace public, favorisent la participation des publics (principe de convivialité) et proposent une découverte artistique différente de la programmation générale du festival avec par exemple des entresorts, installations, ateliers participatifs, intervention artistique, etc.
- **L'organisation spatiale de ces animations** selon les deux espaces du site (cour avant/cour arrière) ;
- **Le suivi artistique** pour la programmation et **le suivi technique** pour la logistique et la mise en œuvre du projet.

IV. Éléments à la charge du porteur de projet

Le porteur du projet devra assurer les actions suivantes :

- La conception, la réalisation et l'installation d'éléments scénographiques ;
- La définition et la coordination de la programmation ainsi que la gestion des interactions avec les intervenants,
- La prise en charge des frais des intervenants ; des frais logistiques nécessaires à la bonne installation de la scénographie (fabrication, transport, installation, montage, démontage) ;
- Le personnel nécessaire et suffisant à l'organisation du projet et sa mise en œuvre ; il est attendu du porteur de projet de constituer **une équipe projet avec un référent artistique et un référent technique** ;
- La participation aux points d'étapes et de validation instaurés par la Ville, aux réunions de coordination et de mise au point avec l'équipe projet du festival ;
- Les assurances adéquates.

V. Engagements de la Ville de Strasbourg :

L'équipe d'organisation du festival prend en charge les actions relatives à ses propres besoins (catering, QG des bénévoles) ainsi que la conclusion des partenariats avec les acteurs présents sur place (restauration des publics) et les demandes administratives spécifiques (occupation de l'espace public, autorisation de stationnement, demande de branchement électrique, etc.).

La Ville de Strasbourg prend à sa charge les éléments suivants :

- Le suivi du projet : point d'étape, validation, élaboration de planning, etc. avec le porteur de projet ;
- L'arrêté d'occupation du domaine public si nécessaire ;
- La prise en charge des frais techniques nécessaires à la mise en œuvre du projet, selon l'enveloppe budgétaire allouée à ce projet : location du matériel son et lumière ;
- Mise à disposition d'un kit logistique, si nécessaire et selon nature du projet : podium, barrières Vauban, tables, chaises, pro tente, passage de câbles, etc., à valider en amont avec le porteur de projet selon les besoins transmis par ce dernier ;
- Les installations électriques et la mise à disposition des fluides (électricité) et distribution électrique ;
- Le gardiennage dès le premier jour d'installation, pendant le montage, pendant la phase d'exploitation et lors du démontage ;
- Le calibrage et la supervision des moyens de sûreté et de sécurité seront coordonnés par la direction technique du FARSe (mise à disposition d'extincteur CO2 et H2O, 1 agent SIAPP et 2 agents ADS sur les temps de représentation) ;

- Le dispositif de premier secours sur site sera coordonné par la direction technique du FARSe : 2 secouristes sur les temps de représentation + 1 véhicule de Premier Secours VLPS ;

VI. Prescriptions techniques – éléments à prendre en compte

L'ensemble des opérations, prestations, fourniture de matériel et accessoires sera réalisé et/ou fourni conformément aux normes en vigueur, aux règles de l'art et au code du travail. En fonction du type de montage, il pourra être demandé au porteur de projet, le port des EPIS, et de fournir les documents de formation et d'habilitation du personnel. La mise en œuvre technique devra prendre en compte les exigences sécuritaires de l'espace public.

Le Village du FARSe étant positionné dans l'espace public, le porteur de projet devra tenir compte des contraintes inhérentes à ce type d'emplacement :

- Respect de la voie pompiers
- Contraintes climatiques : attention à la prise au vent, éviter les éléments suspendus par exemple
- Matériaux adaptés : attention à la fragilité des matériaux utilisés, corrosion rapide, inflammabilité
- Attentes formelles : les volumes ne devront pas présenter de danger pour les usagers et notamment les enfants, angles saillants, arêtes anguleuses par exemple, respect des normes d'accessibilité PMR en vigueur
- Sobriété énergétique (lumière, électricité, eau)
- Pas de fondation ni de modification d'aspect et d'utilisation du site
- Cohabitation avec les autres occupants des lieux : Kooma, The people hostel, l'épicerie, Karmen Camina, La HEAR, etc.

Le porteur de projet répondra par des solutions pertinentes, adaptées, esthétiques, répondant de manière globale (architecturale, sécurité, ...) au besoin.

Un état des lieux en amont et en aval de l'évènement devra être fait.

Le projet pourra se réaliser en ayant un accès au site 5 jours avant l'accueil du public.

VII. Budget

Le budget alloué à cet AAP est de **13800 € TTC maximum**.

VIII. Procédure de candidature

Livrables attendus :

La réponse à cet appel à projet se fait uniquement par retour d'un dossier de présentation comprenant :

- **La présentation du projet : la ligne artistique et la scénographie proposée, permettant la mise en valeur du site** de la manufacture sous l'identité FARSe, avec notamment des visuels d'intention permettant de se rendre compte de la qualité du concept ; ainsi que le **détail des animations proposées** sur le site du Village, avec la liste des partenaires envisagés et une programmation horaire de base ;
- **Un dossier technique** précisant les différentes installations envisagées et le matériel technique envisagé, et incluant notamment un plan d'implantation du site, permettant de visualiser l'organisation spatiale des animations (visuels, croquis, matériaux utilisés, etc.) ;
- **Un budget prévisionnel** pour la réalisation de ce Village, avec un devis détaillé des différents postes de dépenses ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Tout document que le candidat jugera utile pour la bonne compréhension du projet (CV, expériences passés, projets déjà réalisés, etc.).

Les réponses à cet appel à projet sont à adresser à Élodie NDIAYE, chargée d'événement FARSe (elodie.ndiaye@strasbourg.eu) jusqu'au 27 mars 2026 à 12h00.

Critères d'analyse des propositions :

L'originalité du projet et de la scénographie proposés, permettant d'identifier le FARSe au sein du site	30%
Les animations proposées	25%
L'adéquation entre le projet et sa mise en œuvre technique envisagée	25%
L'adéquation entre les frais engagés et la proposition	10%
L'emploi de matériaux durables, responsables ou issus du réemploi	5%
L'expérience du ou des porteurs de projet dans la réalisation d'un projet similaire	5%

Calendrier prévisionnel :

Semaine 8 (16.02-20.02) : diffusion de l'appel à projet

27 mars – 12h : fin de l'appel à projet

Début avril : études des projets reçus et si besoin demande d'informations complémentaires

Courant avril : choix du projet retenu

Avril/mai : premières réunions de travail avec l'équipe projet du festival

Le projet retenu sera susceptible d'être affiné lors des échanges ultérieurs avec l'équipe d'organisation du festival et notamment la direction artistique (pour valider la programmation des animations), la direction technique et afin de correspondre aux contraintes opérationnelles (planning, budget technique alloué, autorisations).

IX. Contact

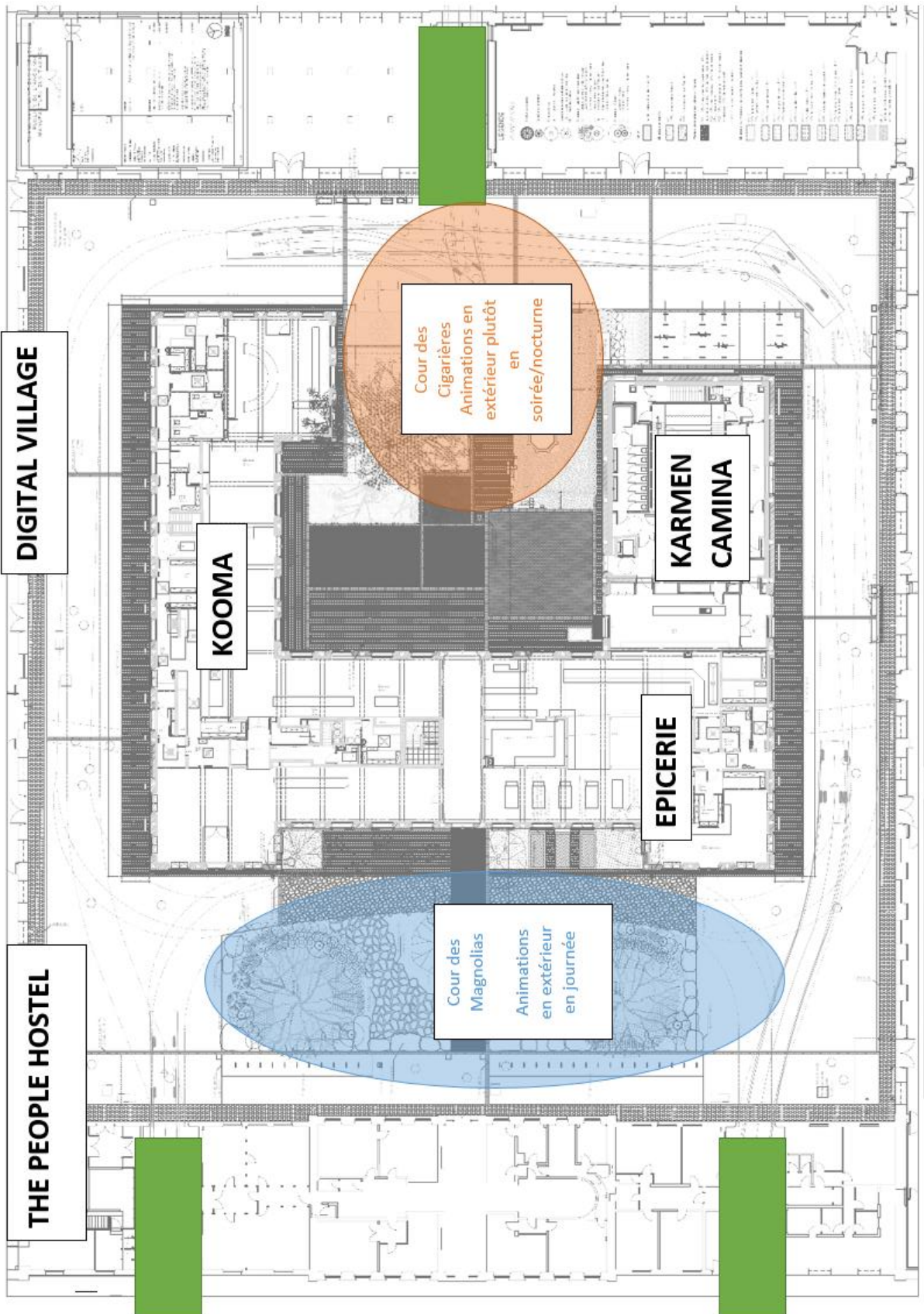
Pour toute question relative à ce projet ou une visite sur site des espaces, vous pouvez contacter :

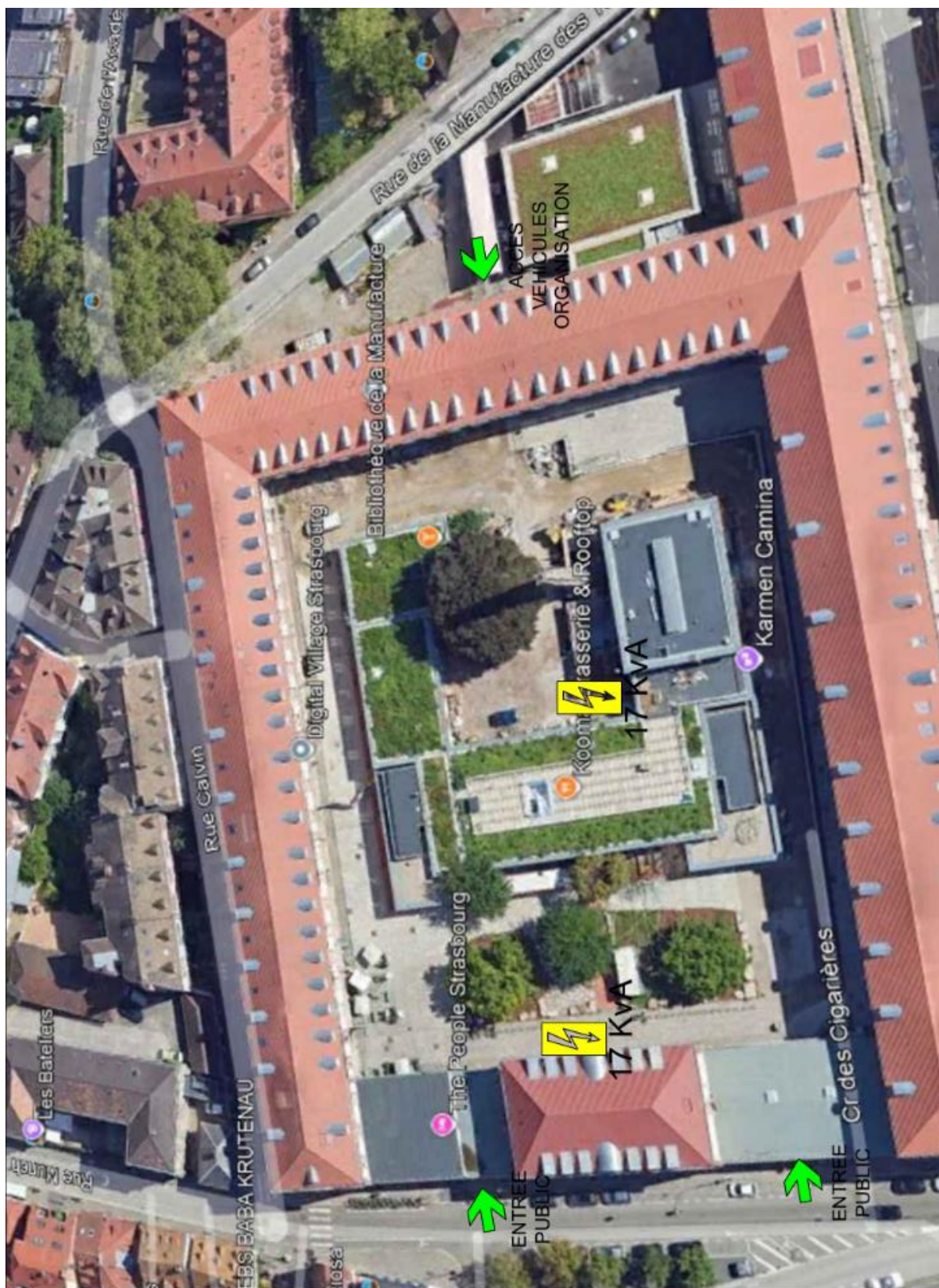
Elodie Ndiaye

Elodie.ndiaye@strasbourg.eu

07.85.71.52.55

ANNEXES





Point de raccordements possible :

- 2 points de raccordement électrique 17 KvA (voir plan en annexe)

2 boîtiers 32A Tri 30mA => 6X16A Mono